

MAIRIE DE MOUHET

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 janvier 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 janvier 2024

Présents : Mmes Josiane COUVE, Valérie DEJOIE, Isabelle GUILLOU
Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX, Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent excusé : Philippe TOURATIER (pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX)

Ordre du Jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la réunion du 24 novembre 2022
- Délibération de subvention pour voyage scolaire collège d'Eguzon.
- Délibération plan de financement travaux de voirie allées du cimetière et le parking.
- Projets 2024 et financements.
- Délibération de création d'emploi pour avancement de grade.

Informations Diverses :

Proposition de don de terrain
Repas des aînés

Ajout à l'ordre du jour :

- Présentation d'un projet agrivoltaïque

- Nomination d'un secrétaire de séance

Mr Jean-Louis TOUZEAU est nommé secrétaire de séance

- Approbation du compte rendu du 24 novembre 2023

Le compte rendu de la réunion du 24 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

- Mme Valérie DEJOIE demande la distance de 500m revu à 300m pour les parcs photovoltaïques.

Mr Le Maire lui indique pourquoi cette distance sera revue au prochain conseil.

- Délibération n°2024-01-26-01 financement exceptionnel voyage scolaire du collège

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de Madame PIRA Stéphanie, Gestionnaire du collège Saint Exupéry, afin de financer un voyage scolaire.

Le séjour se déroulera du 14 au 19 avril 2024 en Espagne pour des élèves de 5^{ème} et 4^{ème} qui concerne un enfant de la commune, à savoir :

- BOUZID Mylan,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de financer ce voyage à hauteur de 50 € par élève,
- Charge Monsieur le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

- Délibération n°2024-01-26-02 plan de financement parking du cimetière

Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant le terrassement et l'aménagement du parking du cimetière.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
DECAPAGE, REPROFILAGE EN GRAVE	4 338.20	FAR	6 600	44.52%
REVETEMENT ENROBE A CHAUD	10 487.30	Autofinancement	8 225.50€	55.48%
Total H.T.	14 825.50 €	Total H.T.	14 825.50€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Un autre devis sera demandé pour les allées et le parking du cimetière à l'entreprise Daniel Maguet Le Blanc

Avancement de grade des agents

Le Mairie informe qu'il est nécessaire de créer un poste pour l'avancement de grade des agents concernés.

Deux agents sont concernés un en administratif sans conditions et un en technique avec condition d'obtention d'examen. Sachant que le technique n'a pas passé l'examen il pourra y prétendre dès obtention de celui-ci et sans examen pour janvier 2025. Tous les conseillers sont favorables et créent un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et t créeront un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en 2025.

- Délibération n°2024-01-26-03 Création de poste d'Adjoint administratif principal de première classe

Vu le Code général des collectivités territoriales (Articles L.2131-1 et L.2131-2)

Vu le Code général de la fonction publique territoriale (Articles L522-23 à L522-31)

Vu le Décret n°2013-593 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant la nécessité de créer un poste d'Adjoint Administratif principal de première classe afin d'assurer les missions administratives générales et notamment la comptabilité et les ressources humaines comportant également le contrôle de la bonne exécution des services, l'encadrement de fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois techniques de catégorie C, ainsi que la transmission à ces mêmes agents des instructions d'ordre administratives émanant de supérieurs hiérarchiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'Adjoint Administratif principal de première classe à temps complet à compter du 9 juillet 2024 ; indique que les crédits nécessaires seront prévus au Budget de la Commune et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

- Projets 2024

-Le Maire informe le Conseil que la propriété de Mme Couleau aux Forges est en vente.

Il propose de faire une proposition d'achat à 170 000€ frais d'agence inclus. Il fait finalement une proposition à 165 000€.

- Projet village d'avenir : le chauffage de l'école, la cantine et la mairie

- Délibération 2024-01-26-04 Plan de financement chauffage école et cantine

Dans le cadre de « Village d'Avenir », Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant l'installation d'un système de chauffage pour l'école et pour la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
POMPE A CHALEUR AIR/ AIR ECOLE	17 577.73	DETR	16 111.50€	60%
POMPES A CHALEUR AIR/ AIR CANTINE SCOLAIRE	9 274.77	DSIL	5 370.50€	20%
		Autofinancement	5 370.50€	20%
Total H.T.	26 852.50€	Total H.T.	26 852.50€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

- Délibération n°2024-01-26-05 plan de financement chauffage Mairie

Dans le cadre de « Village d'Avenir », Monsieur le Maire présente le plan de financement concernant l'installation d'un système de chauffage pour la mairie.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.		
POMPE A CHALEUR AIR/ AIR MAIRIE	5 333.01	DETR	2 666.51€	50%
		DSIL	1 599.90€	30%
		Autofinancement	1 066.60€	20%
Total H.T.	5 333.01€	Total H.T.	5 333.01€	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les travaux, adopte le montage financier de l'opération et charge Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subventions.

Compte tenu du montant du financement, il est possible que cette opération soit rattachée à la précédente pour ne faire qu'une seule demande de DETR.

Informations Diverses :

Proposition de don de terrain

Mr et Mme Diemert nous proposent un don d'un terrain situé à « grande pièce du Château » aucun terrain ni domaine communale ne jouxte ce terrain

Le don de terrain est donc refusé à l'unanimité.

Chemins

Les problèmes concernant les chemins seront vu par la commission des chemins.

Aménagement du stade

Le conseil souhaite que la demande d'aménagement du stade par les chasseurs soit faite par le président direct.

Sécurité du bourg

Une étude sera réalisée prochainement pour d'éventuels ralentisseurs dans le bourg.

Repas des aînés

Des devis et préparation se feront dans le mois. Les invitations partiront mi-février.

Tarif des salles au 1^{er} janvier 2025

Le tarif des salles sera réévalué au 1^{er} janvier 2025.

Nous ne comptons plus le chauffage mais les tarifs sont revus à la hausse.
La délibération sera prise dans un second temps après validation et création d'une régie.

La salle des fêtes :

Salle 100 € cuisine 50€ personnes de la commune
Salle 170€ cuisine 50€ personnes extérieures à la commune

Salle Bernard Lapeyre :

60€ pour tous

Grange Fernand Maillaud :

Salle 150€ cuisine 60€ personnes de la commune
Salle 200€ cuisine 60€ personnes extérieures à la commune

Fin de séance 21h00

Le Maire,
Jean-Christophe PLANTUREUX



Le Secrétaire de séance
Jean-Louis TOUZEAU